

REPRINT

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Nous, Direction et Comité Environnemental, sommes conscients de l'impact des activités de notre entreprise sur l'environnement, et de l'importance de la prévention de toute pollution. Notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et plus largement, le changement climatique.

Moi, Stéphane Ducros, gérant, ai donc fixé pour Reprint Imprimeur les objectifs environnementaux suivants :

Réduire notre empreinte carbone

Nous prenons l'engagement de réduire notre empreinte carbone en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Quantifier et évaluer régulièrement notre quantité d'émissions de gaz à effet de serre émise afin de mieux comprendre notre impact environnemental lié à nos livraisons et en mettre en place un plan de réduction avec des objectifs bien précis.
- Acheter des papiers IFGD et en favorisant l'utilisation du papier recyclé dans le cadre de nos activités.
- Mettre en place et maintenir des pratiques telles que le recyclage et la réutilisation de divers matériaux.
- Quantifier et évaluer régulièrement notre consommation d'électricité, et mettre en place un plan de réduction, avec amélioration de notre efficacité énergétique, et des objectifs précis.

Valoriser et réduire nos déchets

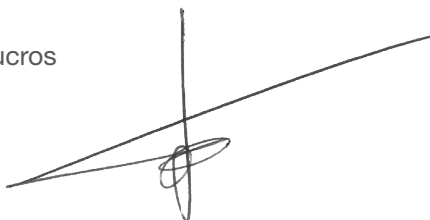
Nous nous engageons à réduire la quantité de déchets produits dans l'entreprise en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Évaluer régulièrement les flux de déchets des services de l'entreprise, y compris ceux qui sont déjà recyclés ou réutilisés.
- Établir des objectifs de réduction des déchets basés sur les données d'évaluation, afin de promouvoir une approche globale de la gestion des déchets et d'optimiser nos efforts de réduction à l'échelle de l'entreprise.

Ces objectifs environnementaux associés à nos engagements d'amélioration continue de notre SME, à la conformité aux obligations réglementaires, ainsi qu'à la sensibilisation de nos collaborateurs et partenaires à la protection de l'environnement sont les piliers de notre politique environnementale.

Cet enjeu mondial qu'est la protection de l'environnement ne prendra tout son sens que si chacun apporte sa pierre à l'édifice du développement durable.

Stéphane Ducros



Fait à Toulouse, le 20 février 2024